

ARRÊTÉ N°

20260240

**portant répartition des jurés par commune ou communes regroupées,
en vue de l'établissement de la liste annuelle départementale
du jury d'assises pour l'année 2027**

La préfète du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de procédure pénale, notamment les articles 254 à 267;

Vu le décret du 17 décembre 2025 nommant Madame Anne FRACKOWIAK-JACOBS, en qualité de préfète du département du Puy-de-Dôme ;

Vu le décret du 20 septembre 2023 nommant Monsieur Jean-Paul VICAT, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfet de l'arrondissement de Clermon-Ferrand ;

Vu le décret n° 2025-1362 du 26 décembre 2025 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 janvier 2026 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Paul VICAT, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La liste départementale annuelle du jury d'assises pour l'année 2027 comportera 511 jurés, qui seront répartis entre communes (tableau annexe 1) et groupes de communes (tableau annexe 2).

ARTICLE 2 : Le tirage au sort des jurés, en nombre triple de celui indiqué à la colonne « Nombre de jurés 2027 » des tableaux des annexes 1 et 2, sera effectué, **publiquement**, parmi les personnes inscrites sur les listes électorales des communes concernées .

ARTICLE 3 : En cas de regroupement de communes, le maire compétent pour opérer le tirage au sort sur l'ensemble des listes électorales des communes concernées, est désigné dans la colonne « Communes chargées du tirage au sort » du tableau de l'annexe 2.

ARTICLE 4 : Pour la constitution de la liste préparatoire, les électeurs de moins de 23 ans, nés après le 31 décembre 2003 ne seront pas retenus.

ARTICLE 5 : Les maires chargés du tirage au sort dresseront, en deux exemplaires, la liste préparatoire à la liste annuelle du jury d'assises. Un exemplaire sera déposé à la mairie et l'autre sera adressé, avant le 15 juillet 2026, au greffe de la Cour d'appel de Riom, exclusivement à l'adresse électronique ci-jointe : jures.cit.as.ca-riom@justice.fr .

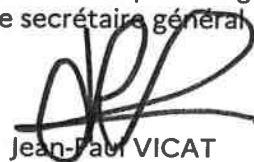
ARTICLE 6 : Les fichiers devront respecter la présentation du modèle joint en annexe (15 colonnes), et être adressés **uniquement au format "XLS"**.
Le courriel de transmission devra expressément mentionner le nom de la commune.

ARTICLE 7 : Les maires qui recevront des demandes ou des courriers de dispense devront, soit les intégrer à leur tableau XLS s'il est encore en leur possession, soit les transmettre sans délai à la Cour d'Appel de Riom si leur tableau y a déjà été transmis.

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, les sous-préfètes des arrondissements et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme et dont copie sera également adressée, pour information, à la procureure générale près la Cour d'appel de Riom.

Fait à Clermont-Ferrand, 02 FEV. 2026

Pour la Préfète et par délégation,
Le secrétaire général



Jean-Paul VICAT

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet.

Cette décision implicite est attaquant, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

Annexe 1**Communes devant désigner individuellement un ou plusieurs Jurés :**

Canton	Communes sans groupement chargées du tirage au sort	Nombre de jurés 2027	Nombre de jurés devant être tirés au sort
Aigueperse	Ennezat	2	6
	Aigueperse	2	6
	Les Martres-d'Artière	2	6
	Chappes	1	3
Ambert	Ambert	5	15
	Arlanc	1	3
	Marsac-en-Livradois	1	3
Aubière	Aubière	8	24
	Romagnat	6	18
	Pérignat-lès-Sarliève	2	6
Beaumont	Beaumont	8	24
	Ceyrat	5	15
	Saint-Genès-Champanelle	3	9
Billom	Billom	4	12
	Vertaizon	3	9
	Chauriat	1	3
	Beauregard-l'Évêque	1	3
Brassac-les-Mines	Brassac-les-Mines	3	9
	Saint-Germain-Lembron	2	6
	Auzat-la-Combelle	2	6
	Sauxillanges	1	3
Cebazat	Cébazat	7	21
	Blanzat	3	9
	Sayat	2	6
	Nohanent	2	6
	Durtol	1	3
Chamalières	Chamalières	13	39
	Royat	4	12
Chatel-Guyon	Châtel-Guyon	5	15
	Volvic	4	12
	Mozac	3	9
	Châteaugay	3	9
	Ménétrol	1	3
	Enval	1	3
Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	113	339
Cournon-d'Auvergne	Cournon-d'Auvergne	15	45
	Le Cendre	4	12
Gerzat	Gerzat	8	24
	Aulnat	3	9
Issoire	Issoire	12	36
Lezoux	Lezoux	5	15
	Orléat	2	6

	Peschadoires	2	6
--	--------------	---	---

Maringues	Maringues	2	6
	Puy-Guillaume	2	6
	Randan	1	3
	Paslières	1	3

Les Martres-de-Veyre	Les Martres-de-Veyre	3	9
	Veyre-Monton	3	9
	La Roche-Blanche	3	9
	Orcet	2	6
	Saint-Amant-Tallende	1	3
	Chanonat	1	3
	Tallende	1	3
	Le Crest	1	3

Les Monts du Livradois	Courpière	3	9
------------------------	-----------	---	---

Orcines	Orcines	3	9
	Aydat	2	6

Pont-du-Chateau	Pont-du-Château	10	30
	Lempdes	7	21
	Mur-sur-Allier	2	6

Riom	Riom	15	45
	Saint-Bonnet-près-Riom	2	6
	Chambaron sur Morge	1	3

SaintEloy-les-Mines	Saint-Éloy-les-Mines	3	9
---------------------	----------------------	---	---

Saint-Georges-de-Mons	Combronde	2	6
	Saint-Georges-de-Mons	2	6
	Les Ancizes-Comps	1	3
	Loubeyrat	1	3
	Manzat	1	3
	Beauregard-Vendon	1	3

Saint-Ours	Charbonnières-les-Varennes	2	6
	Saint-Ours	1	3

Le Sancy	La Bourboule	1	3
	Besse-et-Saint-Anastaise	1	3
	Champeix	1	3

Thiers	Thiers	9	27
	Saint-Rémy-sur-Durolle	1	3
	La Monnerie-le-Montel	1	3
	Celles-sur-Durolle	1	3
	Escoutoux	1	3

Vic-le-Comte	Vic-le-Comte	4	12
	Mirefleurs	2	6
	Plauzat	1	3
	Pérignat-sur-Allier	1	3
	Saint-Georges-sur-Allier	1	3

Annexe 2
Communes regroupées pour la désignation des jurés :

Canton	Communes chargées du tirage au sort	Communes regroupées par arrondissement	Nombre de jurés 2027	Nombre de jurés devant être tirés au sort
Aigueperse	<u>Effiat</u>	Effiat	10	30
		Aubiat		
		Lussat		
		Saint-Ignat		
		Artonne		
		Thuret		
		Martres-sur-Morge		
		Entraigues		
		Saint-Laure		
		Clerlande		
		Surat		
		Vensat		
		Chavaroux		
		Bussièrès-et-Pruns		
		Chaptuzat		
		Saint-Genès-du-Retz		
		Montpensier		
		Varennes-sur-Morge		
		Saint-Agoulin		
		Sardon		
Ambert	<u>Job</u>	Job	6	18
		Saint-Anthème		
		Dore-l'Église		
		Saint-Ferréol-des-Côtes		
		Sauvessanges		
		Viverols		
		Beurières		
		La Forie		
		Saillant		
		Saint-Martin-des-Olmes		
		Églisolles		
		Champétières		
		Saint-Clément-de-Valorgue		
		Chaumont-le-Bourg		
		Valcivières		
		Grandrif		
		Mayres		
		Saint-Romain		
		Doranges		
		Thiolières		
		Novacelles		
		Saint-Just		
		Saint-Alyre-d'Arlanc		
		La Chaulme		
		Medeyrolles		
		Baffie		
		Saint-Sauveur-la-Sagne		
Billom	<u>Saint-Julien-de-Coppel</u>	Saint-Julien-de-Coppel	8	24
		Égliseneuve-près-Billom		
		Montmorin		
		Bouzel		
		Glaine-Montaigut		
		Saint-Dier-d'Auvergne		

	Estandeuil		
	Trézioux		
	Bongheat		
	Saint-Jean-des-Ollières		
	Espirat		
	Isserteaux		
	Saint-Bonnet-lès-Allier		
	Reignat		
	Fayet-le-Château		
	Neuville		
	Chas		
	Vassel		
	Mauzun		

Brassac-les-Mines	<u>Le Breuil-sur-Couze</u>	Le Breuil-sur-Couze	12	36
		Charbonnier-les-Mines		
		Le Vernet-Chaméane		
		Sugères		
		Lamontgie		
		Saint-Rémy-de-Chagnat		
		Nonette-Orsonnette		
		Ardes		
		Jumeaux		
		Parentignat		
		Beaulieu		
		Antoingt		
		Moriat		
		Saint-Jean-en-Val		
		Les Pradeaux		
		Saint-Gervazy		
		Bergonne		
		Vichel		
		Varennes-sur-Usson		
		Usson		
		Saint-Étienne-sur-Usson		
		Bansat		
		Boudes		
		Gignat		
		Mareugheol		
		Saint-Genès-la-Tourette		
		Augnat		
		Saint-Martin-des-Plains		
		Chalus		
		Anzat-le-Luguet		
		Apchat		
		Collanges		
		Égliseneuve-des-Liards		
		Champagnat-le-Jeune		
		Saint-Martin-d'Ollières		
		Madriat		
		Villeneuve		
		Saint-Jean-Saint-Gervais		
		Saint-Hérent		
		Saint-Quentin-sur-Sauxillanges		
		Rentières		
		Saint-Alyre-ès-Montagne		
		Mazoirs		
		La Chapelle-sur-Usson		
		Chassagne		
		Dauzat-sur-Vodable		
		La Chapelle-Marcousse		

		Ternant-les-Eaux		
		Peslières		
		Esteil		
		Valz-sous-Châteauneuf		
		Roche-Charles-la-Mayrand		
		La Godivelle		

Chatel-Guyon	<u>Marsat</u>	Marsat	2	6
		Malauzat		

Gerzat	<u>Saint-Beauzire</u>	Saint-Beauzire	3	9
		Malintrat		

Issoire	<u>Saint-Babel</u>	Saint-Babel	5	15
		Aulhat-Flat		
		Perrier		
		Orbeil		
		Brenat		
		Le Broc		
		Saint-Yvoine		
		Meilhaud		
		Pardines		

Lezoux	<u>Moissat</u>	Moissat	7	21
		Joze		
		Culhat		
		Crevant-Laveine		
		Seychalles		
		Ravel		
		Bort-l'Étang		
		Saint-Jean-d'Heurs		
		Bulhon		
		Lempty		
		Vinzelles		

Maringues	<u>Luzillat</u>	Luzillat	7	21
		Saint-Sylvestre-Pragoulin		
		Saint-Priest-Bramefant		
		Châteldon		
		Limons		
		Ris		
		Mons		
		Saint-André-le-Coq		
		Saint-Clément-de-Régnat		
		Villeneuve-les-Cerfs		
		Bas-et-Lezat		
		Beaumont-lès-Randan		
		Lachaux		
		Saint-Denis-Combarnazat		
		Noalhat		
		Charnat		

Les Martres-de-Veyre	<u>Corent</u>	Corent	2	6
		La Sauvetat		
		Authezat		

Les Monts du Livradois	<u>Cunhat</u>	Cunhat	11	33
		Augerolles		
		Marat		
		Olliergues		
		Vollore-Ville		

		Sermentizon		
		Sauviat		
		Vertolaye		
		Tours-sur-Meymont		
		Saint-Amant-Roche-Savine		
		Bertignat		
		Nérondes-sur-Dore		
		Saint-Germain-l'Herm		
		Auzelles		
		Domaize		
		Brousse		
		La Chapelle-Agnon		
		Fournols		
		Saint-Flour-l'Étang		
		Le Brugeron		
		Échandelys		
		Le Monestier		
		Condat-lès-Montboissier		
		Aubusson-d'Auvergne		
		Saint-Gervais-sous-Meymont		
		Saint-Bonnet-le-Chastel		
		Olmet		
		Saint-Bonnet-le-Bourg		
		Ceilloux		
		Chambon-sur-Dolore		
		Saint-Pierre-la-Bourlhonne		
		La Renaudie		
		Grandval		
		Fayet-Ronaye		
		Aix-la-Fayette		
		Saint-Éloy-la-Glacière		
		Sainte-Catherine		

Orcines	<u>Saint-Saturnin</u>	Saint-Saturnin	9	27
		Saint-Sandoux		
		Chanat-la-Mouteyre		
		Gelles		
		Nébouzat		
		Olby		
		Rochefort-Montagne		
		Mazaye		
		Ceyssat		
		Saint-Bonnet-près-Orcival		
		Saint-Pierre-Roche		
		Vernines		
		Perpezat		
		Aurières		
		Laqueuille		
		Olloix		
		Le Vernet-Sainte-Marguerite		
		Saulzet-le-Froid		
		Orcival		
		Cournols		
		Heume-l'Église		

Riom	<u>Pessat-Villeneuve</u>	Pessat-Villeneuve	1	3
		Le Cheix-sur-Morge		

Saint-Eloy-les-Mines	<u>Saint-Gervais-d'Auvergne</u>	Saint-Gervais-d'Auvergne	9	27
		Pionsat		
		Montaigut-en-Combraille		

		Youx		
		Saint-Priest-des-Champs		
		Servant		
		Menat		
		Lapeyrouse		
		Charensat		
		Moureuille		
		Saint-Maurice-près-Pionsat		
		Neuf-Église		
		Biollet		
		Châteauneuf-les-Bains		
		Gouttières		
		Teilhét		
		Espinasse		
		Virlet		
		La Crouzille		
		Buxières-sous-Montaigut		
		Le Quartier		
		Ars-les-Favets		
		Durmignat		
		La Cellette		
		Sauret-Besserve		
		Saint-Maigner		
		Saint-Hilaire		
		Ayat-sur-Sioule		
		Sainte-Christine		
		Saint-Julien-la-Geneste		
		Roche-d'Agoux		
		Bussièrès		
		Château-sur-Cher		
		Vergheas		

Saint-Georges-de-Mons	<u>Charbonnières-les-Vieilles</u>	Charbonnières-les-Vieilles	7	21
		Davayat		
		Jozerand		
		Montcel		
		Saint-Myon		
		Teilhède		
		Prompsat		
		Saint-Angel		
		Champs		
		Blot-l'Église		
		Saint-Pardoux		
		Yssac-la-Tourette		
		Saint-Quintin-sur-Sioule		
		Gimeaux		
		Saint-Hilaire-la-Croix		
		Marcillat		
		Vitrac		
		Queuille		
		Pouzol		
		Saint-Rémy-de-Blot		
		Saint-Gal-sur-Sioule		
		Lisseuil		

Saint-Ours	<u>Chapdes-Beaufort</u>	Chapdes-Beaufort	10	30
		Bromont-Lamothe		
		Messeix		
		Bourg-Lastic		
		Giat		
		Pontgibaud		

		Pontaumur		
		La Goutelle		
		Saint-Pierre-le-Chastel		
		Cisternes-la-Forêt		
		Pulvérières		
		Condat-en-Combraille		
		Montel-de-Gelat		
		Saint-Julien-Puy-Lavèze		
		Villossanges		
		Miremont		
		Saint-Jacques-d'Ambur		
		Herment		
		Prondines		
		Briffons		
		Landogne		
		Montfermy		
		Verneugheol		
		Combrailles		
		Saint-Avit		
		Sauvagnat		
		Fernoël		
		Puy-Saint-Gulmier		
		Saint-Étienne-des-Champs		
		Lastic		
		Savennes		
		Saint-Sulpice		
		Saint-Hilaire-les-Monges		
		La Celle		
		Tortebesse		
		Tralaigues		
		Saint-Germain-près-Herment		
		Voingt		

Sancy	<u>Mont-Dore</u>	Mont-Dore	11	33
		Saint-Sauves-d'Auvergne		
		Montaigut-le-Blanc		
		Les Deux-Rives		
		Saint-Nectaire		
		Tauves		
		Murol		
		La Tour-d'Auvergne		
		Saint-Diéry		
		Solignat		
		Ludesse		
		Murat-le-Quaire		
		Saint-Vincent		
		Chambon-sur-Lac		
		Bagnols		
		Égliseneuve-d'Entraigues		
		Picherande		
		Larodde		
		Saint-Pierre-Colamine		
		Saurier		
		Saint-Floret		
		Saint-Victor-la-Rivière		
		Chastreix		
		Saint-Genès-Champespe		
		Tourzel-Ronzières		
		Saint-Donat		
		Vodable		
		Cros		

		Singles		
		Avèze		
		Valbeleix		
		Trémouille-Saint-Loup		
		Compains		
		Clémensat		
		Verrières		
		Espinchal		
		Courgoul		
		Labessette		
		Grandeyrolles		

Thiers	<u>Chabreloche</u>	Chabreloche	3	9
		Dorat		
		Arconsat		
		Palladuc		
		Viscomtat		
		Vollore-Montagne		
		Saint-Victor-Montvianeix		
		Sainte-Agathe		

Vic-le-Comte	<u>Coudes</u>	Coudes	7	21
		Saint-Maurice		
		Neschers		
		Parent		
		Yronde-et-Buron		
		La Roche-Noire		
		Laps		
		Sallèdes		
		Manglieu		
		Sauvagnat-Sainte-Marthe		
		Chadeleuf		
		Pignols		
		Montpeyroux		
		Busséol		